

COMMUNE

EXTRAIT du REGISTRE

de

des DECISIONS du MAIRE

GAILLARD

Code Postal : 74240

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

OBJET

VU le Code général des collectivités territoriales,

N° 2022.141

VU la délibération du Conseil Municipal n°2021.213 en date du 13 septembre 2021 déléguant à Monsieur le Maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L.2122.22 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

**Tarifs périscolaires
2022-2023
des résidents
de Gaillard**

VU la décision n° 22-78 en date du 24 juin 2022 fixant les tarifs péri / extrascolaires 2022-2023 dans laquelle une erreur matérielle s'est glissée pour ce qui concerne le tableau des tarifs à appliquer aux résidents de Gaillard,

CONSIDERANT la nécessité de fixer les tarifs périscolaires 2022-2023 pour les services Enfance-réussite éducative et moyens généraux,

DECIDE

- De modifier le tableau des tarifs périscolaires 2022-2023 des résidents de Gaillard conformément au tableau annexé à la présente décision.
- Dit que ces tarifs seront applicables à compter du 03 janvier 2023.
- Dit que le Conseil municipal sera informé de la présente décision lors de sa prochaine réunion, conformément à l'article L.2122.23 du Code général des collectivités territoriales.

Fait en Mairie, le 21 novembre 2022



Le Maire,

Jean-Paul BOSLAND

Décision devenue exécutoire
compte tenu :

- de sa réception en

Sous-préfecture le : 22/11/2022

- de sa mise en ligne le : 22/11/2022

- de sa notification le :

TARIFS PERISCOLAIRES - RESIDENTS GAILLARD							
Tarifs 2022-2023							
QUOTIENT FAMILIAL	Restauration scolaire	Avec PAI (panier repas fourni par les parents)	Périscolaire matin et périscolaire soir	Études	Club jeunes talents	Activités complémentaires Ecole des sports - Danse orientale	
	Coût / midi	Coût / midi	Coût / 30 minutes 1ères 30 minutes bloquées le soir	Coût/séance	Coût/séance	Coût / séance	
T1	0 à 400	1,34 €	0,67 €	0,87 €	1,73 €	2,60 €	0,61 €
T2	401 à 600	2,01 €	0,98 €	0,99 €	1,98 €	2,97 €	0,61 €
T3	601 à 800	2,68 €	1,34 €	1,11 €	2,23 €	3,34 €	0,91 €
T4	801 à 1200	4,07 €	2,01 €	1,24 €	2,47 €	3,71 €	0,91 €
T5	1201 à 1600	5,41 €	2,68 €	1,36 €	2,72 €	4,08 €	1,22 €
T6	1601 à 2000	6,75 €	3,40 €	1,48 €	2,97 €	4,45 €	1,22 €
T7	2001 à 2400	8,09 €	4,07 €	1,61 €	3,22 €	4,82 €	1,51 €
T8	2401 à 2800 et +	8,76 €	4,38 €	1,73 €	3,46 €	5,19 €	1,51 €
<p>Forfait "RETARD": 5€ supplémentaires + nombre de 1/2 heures de retard Extérieurs: tarif maximum</p> <p>Enfant non inscrit à la cantine à temps mais pris en charge par le service : Tarif unique de 10,95€</p>							